



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Routes

Question écrite n° 48007

Texte de la question

M. Pierre-Andre Wiltzer appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur les conséquences nefastes, et dans certains cas catastrophiques, de la mise en place des barrières de dégel sur l'activité des entreprises. Après avoir été pénalisées par les intempéries, qui les ont empêchées de recevoir leurs matières premières et de livrer leurs produits et marchandises à la clientèle, les mêmes entreprises voient à nouveau leur activité entravée par la limitation de circulation sur le réseau routier. Sans remettre en cause le bien-fondé de la mise en place des barrières de dégel pour la préservation des routes, il lui demande, s'agissant de difficultés liées à un cas de force majeure, de bien vouloir envisager des mesures exceptionnelles d'accompagnement en faveur des entreprises dont l'activité économique est gravement compromise.

Données clés

Auteur : [M. Wiltzer Pierre-André](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48007

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 636